

Grands gibiers express

www.grandsgibiers.com



Abonnez-vous aux infolettres électroniques en nous transmettant vos coordonnées courriels :
info@grandsgibiers.com

AVRIL 2011

NOUVELLES

LA ROUTE DES GRANDS GIBIERS

Une demande de soutien financier a été déposée au MAPAQ au mois de janvier dans le cadre du programme « Diversification et développement des circuits courts de commercialisation » spécifiquement pour le projet de Route des grands gibiers du Québec. Ce projet offre une avenue intéressante et novatrice pour favoriser le repérage des lieux d'élevage et stimuler les achats locaux.

Le ministère voulant connaître l'intérêt des producteurs pour cette route, avant de se prononcer sur un possible financement de ce projet, nous joignons une lettre d'appui au présent Grands gibiers express. Jusqu'à présent, nous avons recueilli par courriel : 14 réponses positives d'éleveurs de grands gibiers intéressés à participer, 11 éleveurs qui appuient le projet sans vouloir y participer et aucun éleveur ne s'est prononcé contre le projet de route. Nous comptons sur vous pour répondre en grand nombre à ce sondage, afin de faire connaître votre intérêt pour ce type de projet.

VENTE RÉCENTE DE BOIS DUR ET REPRISE À L'AUTOMNE – 10 \$ LA LIVRE PAYÉ SUR-LE-CHAMP

Cette semaine, un acheteur de bois dur s'est présenté au Québec pour acheter les bois durs que les éleveurs de cervidés avaient en stock. Deux sites d'achats ont été tenus et il semble que les transactions ont été très intéressantes pour les éleveurs et l'acheteur (plus de 4 000 livres transigés). Peu de bois a été refusé et les prix ont fait l'affaire de tout le monde.

Une reprise de cette activité est en voie d'être organisée pour l'automne. Les boutons (caps) et les spikes de 12 pouces et plus seront acceptés. Toutefois, le prix n'est pas encore déterminé pour ces derniers. Entre autres conditions, les bois devront être sains, propres et sans velours, sans marque de crayon de feutre ni étiquetage, sauf sur le bout coupé. De plus, aucun « vert » causé par des excès d'humidité dus à un mauvais entreposage ne devra se trouver sur les bois et les pointes cassées et noircies devront être coupées. Enfin, il semble qu'une demande pour les bois de velours en congélateur soit en demande par un acheteur de Vancouver au prix de 37 \$ la livre livrée. Les intéressés peuvent manifester leur intérêt au secrétariat de la FEGGQ.

STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE BOIS DE VELOURS – 25 MARS 2011

	Dollars Canadiens	Dollars Canadiens						Quantité							
		2008	2009	2010	2011 - janvier	2011 % de 2010	Long-terme TCAC 2001-2010	Court-terme TCAC 2008-2010	2008	2009	2010	2011 - janvier	2011 % de 2010	Long-terme TCAC 2001-2010	Court-terme TCAC 2008-2010
05079010 - Bois de velours (Kilogrammes)	Hong-Kong	2,344,406	3,898,653	2,932,264	0	0.00%	/0	11.84%	87,362	144,920	67,708	0	0.00%	/0	-11.96%
	Chine	619,660	140,000	2,058,821	0	0.00%	/0	82.28%	6,502	14,000	40,704	0	0.00%	/0	150.20%
	États-Unis	18,883	2,891	21,490	0	0.00%	/0	6.68%	60	214	3,362	0	0.00%	/0	648.55%
	Vietnam	0	31,974	8,000	0	0.00%	/0	/0	0	690	320	0	0.00%	/0	/0
	Australie	0	0	2,731	0	0.00%	/0	/0	0	0	109	0	0.00%	/0	/0
	Mexique	0	0	1,576	0	0.00%	/0	/0	0	0	63	0	0.00%	/0	/0
	Espagne	6,500	600	1,500	0	0.00%	/0	-51.96%	260	24	60	0	0.00%	/0	-51.96%
	Slovaquie	0	0	1,000	0	0.00%	/0	/0	0	0	40	0	0.00%	/0	/0
	Luxembourg	0	0	400	0	0.00%	/0	/0	0	0	16	0	0.00%	/0	/0
	Suisse	150	0	100	0	0.00%	/0	-18.35%	17	0	4	0	0.00%	/0	-51.49%
	Allemagne	11,260	120	0	0	/0	/0	-100.00%	610	5	0	0	/0	/0	-100.00%
	Danemark	140	0	0	0	/0	/0	-100.00%	7	0	0	0	/0	/0	-100.00%
	Italie	0	320	0	0	/0	/0	/0	0	13	0	0	/0	/0	/0
	Subtotal (Inclued)	3,000,999	4,074,558	5,027,882	0	0.00%	/0	29.44%	94,818	159,866	112,386	0	0.00%	/0	8.87%
	Pays	3,000,999	4,074,558	5,027,882	0	0.00%	/0	29.44%	94,818	159,866	112,386	0	0.00%	/0	8.87%

LES BISONS DU QUÉBEC ONT UN PRIX PLUS COMPÉTITIF

Le contexte économique de l'agriculture dans l'Ouest change, si bien que le prix de vente des bisons de l'Ouest a augmenté et a rejoint le coût de production du Québec. La production du bison n'est pas facile sans une mise en marché ordonnée, cependant les prix se sont relevés depuis un certain temps. Et devant certains projets qui pointent au niveau de regroupement de producteurs, l'Union québécoise du bison se montre confiante pour l'avenir du secteur.

Les prix dans l'Ouest ont atteint 4,35 \$ la livre carcasse, et à ce prix, le bison québécois est très compétitif. Afin de s'assurer que les années futures puissent demeurer profitables, il est toutefois primordial de profiter des années plus lucratives pour s'organiser, si nous voulons vivre de notre production.

Les éleveurs de bisons du Québec recevront sous peu un sondage pour vérifier leur intérêt à se regrouper pour la finition des bisons et sa commercialisation « Bison du Québec ». Certains producteurs ont indiqué un intérêt à soumettre une offre de parc de finition avec achat de nos jeunes bisonneaux à l'automne à un prix suffisant pour que le producteur du Québec puisse en vivre. Un des aspects importants du projet de parc de finition sera la traçabilité de la terre à la table. De plus en plus, les consommateurs sont en mesure de savoir qui a produit le bison et souhaitent même voir identifier le producteur sur l'emballage.

TEST SANGUIN

La USDA est sur le point d'ajouter un nouveau test au TB Eradication Program for Cervids auquel ont collaboré de nombreux éleveurs. Plusieurs compagnies pharmaceutiques offrent des tests prometteurs notamment Chembio (StatPak) qui est au stade final d'approbation. Contrairement au test sur la peau, l'analyse sanguine demande une visite à la ferme. Les volontaires peuvent joindre Shawn Schafer, **651 212-1315** schafer@nadefa.org pour plus de détails (les frais sont couverts par la USDA). La FEGGQ suivra pour vous le changement de réglementation aux États-Unis prévu pour l'automne 2011.

- Source : Gaétan Lehoux

TEST ÉPIZOOTIQUE

L'ACRQ a pris connaissance d'une opportunité en développement pour la réalisation d'un test épizootique de la tuberculose bovine actuellement réalisé aux États-Unis. Cependant, ce test n'est pas encore reconnu au Canada. L'ACRQ vérifie actuellement avec la CCA l'opportunité de faire des pressions concertées au niveau des provinces et du gouvernement fédéral pour obtenir ce test officiellement au pays. Un dossier à suivre.

FINANCEMENT POUR LA TRAÇABILITÉ – ATQ REÇOIT LA PART DU LION

Reconnaissant le leadership et l'expertise incontestable d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ), le gouvernement fédéral a octroyé tout près de 1 M\$ à l'organisme responsable de l'identification permanente et de la traçabilité pour le Québec.

LA RELÈVE PLUS BRANCHÉE QUE LES AUTRES

Alors que 56 % des gens vivant à l'extérieur des grands centres urbains possèdent un branchement à internet, ce chiffre monte à 87% lorsqu'il s'agit de jeunes agriculteurs. C'est ce que révèlent les chiffres compilés par le groupe de recherche Traget Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval alors que l'équipe enquêtait sur l'isolement social des jeunes agriculteurs.

Dans leur dernier bulletin d'information, on apprend que les jeunes agriculteurs se servent d'internet surtout pour leur travail, mais aussi pour socialiser, permettant ainsi de briser leur isolement. Lorsqu'ils sont célibataires, 20 % d'entre eux utilisent les médias sociaux alors que ce chiffre tombe à 6 % pour les agriculteurs mariés.

- Source : Isabelle Bérubé (TCN)

ÉLEVEURS DE BISONS RECHERCHÉS AUX É-U

Les éleveurs de bisons réunis à Denver aux États-Unis à la mi-janvier cherchent des solutions pour recruter plus d'éleveurs afin de répondre à la demande croissante sur le marché américain. Le manque de viande en stock fait grimper les prix vers des niveaux records, ce qui peut nuire à l'industrie. Dave Carter, représentant de la National Bison Association, dit qu'il passe la plupart de son temps à recruter plus d'agriculteurs intéressés par l'élevage du Bison. Quelques chiffres sur nos voisins américains :

- Sur le marché américain, le prix du bison haché se situe à 7 \$ la livre comparativement à 5 \$ la livre, il y a un an.
- 92 000 bisons ont été transformés en Amérique du Nord l'an dernier ce qui équivaut à moins d'une journée de production pour le bœuf aux États-Unis.
- Le U.S. Department of Agriculture estime à 4,500 le nombre d'éleveurs aux États-Unis dans le recensement 2007.
- Le fondateur de la chaîne de télévision CNN Ted Turner est le plus grand éleveur de bisons au monde avec près de 55 000 têtes.
- Toujours aux États-Unis, le prix du filet de bison a atteint un plafond de 30 \$ en 2010.

- Source : USA Today, 31 décembre 2010.



RÈGLEMENTATION

LES PERMIS DE FERMES CYNÉGÉTIQUES, C'EST OBLIGATOIRE

Afin de protéger les espèces animales exotiques, le gouvernement du Québec a mis en place certaines mesures de sécurité permettant la chasse à la ferme pour les éleveurs de grands gibiers du Québec.

Ainsi, tout producteur qui offre le service de chasse à la ferme doit détenir un permis spécifique pour cette fin, appelé permis de ferme cynégétique. Ces permis sont délivrés par le MAPAQ. Il convient de préciser ce qu'est la chasse sur la ferme. Permettre à un client de se choisir un animal parmi le troupeau et de l'abattre et de partir avec la carcasse ne constitue pas de la chasse dans ce contexte.

Au MAPAQ, on considère qu'un producteur devrait détenir un permis de ferme cynégétique s'il offre la chasse à la ferme et que sa ferme est constituée d'au moins 10 hectares clôturés et sur un terrain à 80 % boisé. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement sur les animaux en captivité (articles 50 à 62 en particulier).

SÉCURITÉ DES ANIMAUX

Le gouvernement du Canada sévit contre les personnes qui maltraitent le bétail ou qui le transportent de façon inappropriée en prévoyant des amendes dont le montant a plus que doublé. Il s'agit d'une première augmentation en plus de dix ans. À compter de maintenant, les contrevenants à la Loi sur la santé des animaux se verront imposer des sanctions administratives pécuniaires (SAP) pouvant atteindre 10 000 \$. La sanction maximale était de 4 000 \$ auparavant.

Source : communiqué de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

VOTRE PERMIS D'IMPORTATION EST-IL VALIDE?

Conformément au Règlement sur la santé des animaux, les importateurs de produits et sous-produits animaux et de produits contenant de tels ingrédients doivent obtenir préalablement un permis d'importation relatif à la santé des animaux. L'importateur doit obtenir un permis pour le ou les produits qu'il souhaite importer et joindre tout autre document nécessaire attestant leur conformité aux exigences canadiennes. Pour de l'information sur les permis d'importation, adressez-vous au Système automatisé de référence à l'importation (SARI) ou auprès du Centre de service national à l'importation.

À compter du 1er avril 2011, l'Échange électronique de données (EED) acceptera uniquement les numéros de permis d'importation valides, relatifs à la santé des animaux, qui correspondent à ceux délivrés à l'importateur par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). À l'heure actuelle, les animaux vivants ne sont pas traités au moyen de l'EED. Toutefois, toutes les données sur les transactions d'importation concernant des animaux vivants sont saisies manuellement dans le Système de contrôle et de suivi des importations (SCSI) de l'ACIA, et le numéro de permis d'importation sera validé conformément aux points de validation énoncés ci dessus.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les motifs de rejet ou sur d'autres questions concernant l'EED, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'EED à l'ACIA par courriel <http://www.inspection.gc.ca/francais/util/contact/commenf.shtml?EDICoordination.OTTPI3.NCR4>, ou par téléphone aux numéros suivants : **613 773-5322** ou **1 800 442-2342**.

NOUVELLES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET ÉCO-CONDITIONNALITÉS

La modification du Règlement sur les exploitations agricoles (REA), entrée en vigueur le 5 août 2010, prévoit qu'à compter de l'année 2011, chaque entreprise agricole assujettie à l'obligation de produire un bilan phosphore devra le transmettre au plus tard le 15 mai de chaque année au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Évidemment, ce bilan doit être à l'équilibre. Soulignons qu'exceptionnellement pour 2011, le MDDEP a reporté l'échéance du dépôt du bilan P au 1^{er} septembre 2011. Ce sursis est toutefois seulement accordé pour le format électronique. Si l'on préfère transmettre le bilan en format papier, il faut le faire avant le 15 mai.

De plus, la conformité à l'exigence réglementaire de produire et de transmettre au MDDEP un bilan de phosphore à l'équilibre a été retenue par La Financière agricole du Québec (FADQ) et le MAPAQ comme mesure d'éco-conditionnalité.

C'est pourquoi la FADQ a adressé une lettre enjoignant les producteurs agricoles inscrits aux différents programmes à se conformer à cette obligation. Ainsi, les éleveurs dont la production de phosphore est supérieure à 1 600 kg par an doivent transmettre un bilan de phosphore au MDDEP avant l'échéance pour demeurer admissibles aux différents programmes. Il est fortement recommandé de vérifier sa situation personnelle avec le conseiller spécialisé du MAPAQ ou demander l'aide du conseiller grands gibiers.

Production annuelle de phosphore (P2O5) selon l'annexe 7 du REA		
Catégorie	P2O5 / animal (kg)	Nombre de têtes pour une production équivalente à 1 600 kg de P2O5
Cerf rouge, Cerf de Virginie, daim	2,37	675
Wapiti	4,84	330

¹Pour l'essentiel, il s'agit des lieux d'élevage en gestion liquide, des lieux d'élevage produisant plus de 1 600 kg de P₂O₅ selon l'annexe 7 du REA, des lieux d'épandage de plus de 15 ha (excluant les prairies et les pâturages) ou de plus de 5 ha en production maraîchère.

ACTIVITÉS DES REGROUPEMENTS

LE VEAU WAPITI DU QUÉBEC BÉNÉFICIERA D'UNE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

L'AEWQ et ses membres se sont entendus avec un distributeur œuvrant dans le secteur des grands gibiers sur un projet de mise en marché collective au niveau provincial. La commercialisation du brocard wapiti du Québec (jeune veau de moins d'un an). Cette viande – qui se veut un produit haut de gamme d'une qualité exceptionnelle – sera commercialisée selon une formule d'exclusivité réciproque, et ce, dans un respect de la chaîne des valeurs.

Ce nouveau mode de commercialisation permettra aux éleveurs de s'unir davantage et de leur permettre d'écouler leurs bêtes à un prix supérieur au seuil de rentabilité s'approchant ainsi du coût de production, leur permettant de poursuivre leurs activités. Gibier Canabec assurera la traçabilité jusqu'à l'acheteur en y indiquant le nom de la ferme sur chaque emballage.

Au niveau de la promotion, chaque membre s'engage à faire connaître ce partenariat québécois. Gibier Canabec fera des efforts pour présenter ce nouveau produit aux clientèles cibles. Selon les dires de leur président

M. Alexandre Therrien : « Ce produit arrive à un bon moment où on a vu, durant la dernière année, une augmentation de l'offre de venaison de wapiti du Québec. »

Il est question d'une conférence de presse à l'automne 2011, d'un pique-nique avec producteurs dans un restaurant qui offrira le produit, d'une campagne de promotion saisonnière, de reportages, d'un dépliant promotionnel en collaboration avec l'AEWQ et de dégustations pour faire connaître ce nouveau produit disponible principalement dans les restaurants du Québec.



Jeunes brocards

TRÈS FORTE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERF ROUGE

Le 19 février dernier, c'est plus d'une vingtaine d'éleveurs de cerfs rouges qui ont participé à l'assemblée générale de leur organisation. En plus de prendre acte des activités réalisées par leurs représentants, ils ont assisté à une présentation d'un représentant d'ATQ sur les bâtons de lecture, une courte présentation de monsieur Juan Pablo Soucy sur le nouveau règlement sur les exploitations agricoles et les exigences relatives au plan de gestion des fumiers ainsi qu'à une présentation détaillée du nouveau logiciel de gestion spécialement développée pour les cervidés.

Les éleveurs présents ont réélu monsieur Marcel Grenier au poste de président, ainsi que messieurs Karl Gola et Jean François Thérout comme administrateurs. Madame Nathalie Gagné a fait son entrée au sein du conseil d'administration. Les participants ont également donné leur appui au conseiller Grand gibier quant au dépôt d'un projet de recherche sur l'alimentation en fourrage pour les cervidés. Enfin, de nombreux prix de présences ont été tirés et remis aux éleveurs qui avaient renouvelé leurs adhésions avant le 31 décembre 2010 et parmi ceux présents.

Vous pensez
expertise...

Le réseau **La Coop**
est heureux d'être partenaire
des éleveurs de grands gibiers
dans la réalisation des
activités de la Fédération.

Nous aussi!



UNION QUÉBÉCOISE DU BISON

Le 26 février dernier, l'Union québécoise du bison conviait ses membres et producteurs à son assemblée annuelle. Outre les différents rapports des activités et financiers, les éleveurs présents ont pu bénéficier d'une présentation très à point sur le projet de parc de finition des bisons ainsi que des derniers développements sur le grand Happening international Bison Conférence 2012 qui se tiendra à Québec en juillet 2012.

Les éleveurs de bisons ont réélu messieurs Daniel Gagnon et Gervais Bisson aux postes d'administrateurs pour des mandats de deux ans. De plus, une modifica-



Crédit photo : Paulin Rodrigue

tion aux règlements généraux a aussi été adoptée pour permettre le quorum des assemblées générales aux membres présents. Enfin, les éleveurs ont appuyé une demande du conseiller grand gibier pour un projet de recherche sur les impacts de la photopériode sur le développement des bisons.

Dans un autre ordre d'idée, l'UQB fera de nouveau les revendications auprès du gouvernement pour avoir des programmes incitatifs à l'innovation, mais aussi à l'amélioration de nos fermes d'élevage. L'UQB pense à un programme qui aidera les productions qui sont en difficulté financière et à assurer l'admission du secteur du bison à l'ASRA. L'UQB fera une demande à l'UPA et aux autres productions de revoir la signification du mot équité. De plus, une lettre au ministre concerné sera envoyée.

« Nous demeurons confiants que les ministres et sous-ministres de l'Agriculture du Québec et du Canada ainsi que les responsables de La Financière agricole du Québec entendent l'appel de détresse de nos fermes. Une petite ouverture au programme de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles nous permettrait d'apporter des améliorations qui assureraient la survie de plusieurs productions », de conclure, madame Garant.

L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SANGLIERS DU QUÉBEC

Le 27 février dernier, l'APSQ a tenu son assemblée générale annuelle. La demi-journée de conférences techniques a permis, entre autres, de faire un survol des nouvelles exigences réglementaires du MDDEP quant au bilan de phosphore et au plan agroenvironnemental de fertilisation. Les éleveurs qui étaient présents ont ainsi trouver réponses à leurs questions.

Le nouveau conseil d'administration pour la prochaine année sera composé de :

- Madame Nathalie Kerbrat, Érablière du Sanglier, présidente
- Monsieur Nicolas Gauthier, Le Rieur Sanglier, vice-président
- Madame Nathalie Laroche, Ferme Sanglier des Bois, secrétaire-trésorière
- Monsieur Jocelyn Boisjoli, Sangliers de l'Avenir, administrateur
- Monsieur Stéphane Palardy, La Pointe aux Sangliers, administrateur

Parmi les décisions prises, l'APSQ compte mettre à jour son dépliant promotionnel sur le sanglier. Les éleveurs désirant réclamer un remboursement pour la participation à des activités publiques devront désormais se procurer ce dépliant et le distribuer à leur clientèle.

Nous vous annonçons officiellement le démarrage du projet Alimentation. En effet, environ 150 sangliers seront suivis pendant leur période d'élevage à Yamachiche dans les installations d'élevage de monsieur Nicolas Gauthier. Les animaux sont divisés en six groupes homogènes et trois types d'alimentation sont évalués avec chacun une répétition.

Prochainement, des informations vous seront transmises relativement au pique-nique annuel qui aura lieu au début de juin. Enfin, l'APSQ profite de cette tribune pour souhaiter la bienvenue à un nouveau membre de l'Association, la Fermette du huitième ciel, propriété de monsieur Paul Boileau et de madame Martine Poulin, située à Saint-André-Avellin.

FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DE GRANDS GIBIERS

Pour conclure la saison des assemblées générales annuelles, la Fédération des éleveurs de grands gibiers (FEGGQ) tenait son rassemblement le 13 mars 2011 à Trois-Rivières. Les représentants des associations affiliées ont adopté le rapport des activités qui leur a été présenté, de même que le rapport financier et le projet du budget 2011. Monsieur Juan Pablo Soucy a exposé et expliqué d'une manière simple et peu coûteuse, d'obtenir des gains de poids par kilo de nourriture pour les quatre espèces de grands gibiers. Madame Nathalie Dansereau, agente de promotion, a présenté tous les projets développés pour répondre au plan stratégique de marketing. Une réponse positive du MAPAQ est toujours dans l'attente quant aux projets porteurs pour le secteur des grands gibiers.

Enfin, M. Pierre Lemieux, responsable du dossier grand gibier au sein de l'UPA a parlé de l'importance pour les éleveurs de profiter de tous les programmes de soutien agricole accessibles, de s'assurer de tirer un maximum de profit pour nos animaux sur les marchés et de réfléchir à nos actions en insistant sur les effets et les

résultats obtenus lorsque ces actions sont faites collectivement et pour l'ensemble des producteurs. Il a également fait part des intentions de la Confédération en lien avec le dépôt du futur « Livre vert » sur l'agriculture au Québec. Le président de la FEGGQ, monsieur Lehoux, a parlé de l'évolution du financement des activités de la Fédération par le MAPAQ et des démarches réalisées à ce jour pour les projets de marketing déposés à l'automne 2010. Il a invité les producteurs membres à réfléchir sur l'avenir de l'organisation lorsqu'on fait le bilan du niveau de participation aux activités des affiliés de l'organisation provinciale.

Enfin, les producteurs ont unanimement convenu de répéter l'expérience vécue, il y a quelques années, à savoir de tenir les assemblées générales des quatre associations en avant-midi et celle de la Fédération en après-midi. Afin d'obtenir un meilleur niveau de participation de la part des éleveurs et de tisser des liens plus étroits entre les éleveurs des différents regroupements, il serait judicieux que ces séances se tiennent la même journée.

Programmes d'aide

AGRI-QUÉBEC

*Déposez jusqu'à 4.5 % de vos ventes nettes ajustées (VNA)
et recevez un montant équivalent de La Financière agricole du Québec!*

La Financière agricole du Québec démarre les activités d'adhésion et de promotion du nouveau programme Agri-Québec permettant aux agriculteurs de gérer eux-mêmes les risques financiers de leur entreprise. Le programme Agri-Québec vient bonifier le programme Agri-investissement sans plus de formalités. Le participant aux programmes peut ainsi déposer annuellement un montant dans un compte d'épargne à son nom (jusqu'à 4,5 % de ses VNA) et recevoir, en contrepartie, un montant équivalent des deux paliers de gouvernement de façon conjointe. Lors d'années difficiles, le producteur peut également faire des retraits en fonction des besoins de son entreprise. Pour participer à ce programme d'épargne, les entreprises peuvent s'inscrire en communiquant avec le Centre de services de leur région au numéro suivant sans frais : 1 800 749-3646.

Pour information : **Agri-Québec**

http://www.fadq.qc.ca/fr/centre_de_documentation/programmes/assurances_et_protection_du_revenu/agri_quebec.html

Programmes d'aide suite

S.O.S. COMMERCIALISATION DE L'INNOVATION EN AGROALIMENTAIRE

Dans le cadre de l'Accord bilatéral de mise en oeuvre de *Cultivons l'avenir (AAC-MAPAQ)*, le CRAAQ offre un service d'orientation et de soutien à la commercialisation de l'innovation en agroalimentaire. Vous avez développé un produit innovant dans votre secteur d'activité? Grâce à S.O.S Commercialisation, vous trouvez les services et les programmes de financement qui peuvent vous appuyer dans votre démarche de commercialisation.

Que vous ayez un produit innovant à mettre en marché ou des services en commercialisation de l'innovation, vous serez guidés vers les organismes et consultants spécialisés et vous aurez de l'information sur les programmes de soutien à la commercialisation de l'innovation. SOS Commercialisation de l'innovation en agroalimentaire est un service gratuit.

Renseignements : Site Internet www.soscommercialisation.ca ou par téléphone au numéro suivant : **1 855 SOS-COMM (1 855 767-2666)**.

PROGRAMME D'AIDE (TRAÇABILITÉ)

Il existe un programme d'aide fédérale consacré à l'amélioration de la traçabilité pour les animaux d'élevage canadien. L'initiative de traçabilité des encans de bétail (ITEB), financé par le fonds Agri-flexibilité, fut créée pour assurer la traçabilité du bétail et de la volaille.


L'enveloppe budgétaire est de 20 M\$ sur trois ans, soit de 2011 à 2014 et vient en complément au programme d'aide du MAPAQ pour les productions sous réglementation provinciale comme les cervidés. Le programme s'adresse aux productions (réglementées ou non). Une démarche accrue de la traçabilité doit cependant être à l'origine de tout projet admissible. Il faut faire vite avant que l'enveloppe ne soit vide!

Depuis le 1er avril 2011, ce programme sert à couvrir 80 % (maximum 100 000 \$) par entreprise pour la modification des structures de manutention des animaux pour améliorer la capacité de traçabilité dans les sites à grande capacité où des animaux de différents troupeaux cohabitent.

ATQ a offert un accompagnement terrain pour aider les producteurs de grands gibiers à remplir les formulaires. Les éleveurs devraient adresser leur demande le plus rapidement possible.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Site Internet : www.agr.gc.ca/iteb Courriel : lati-iteb@agr.gc.ca | Téléphone : 1 613 773-1931



Production CERVIDÉ

Pour une rétention optimale
des identifiants

OREILLE DROITE
Boucle électronique posée dans
le **PREMIER TIERS** de l'oreille

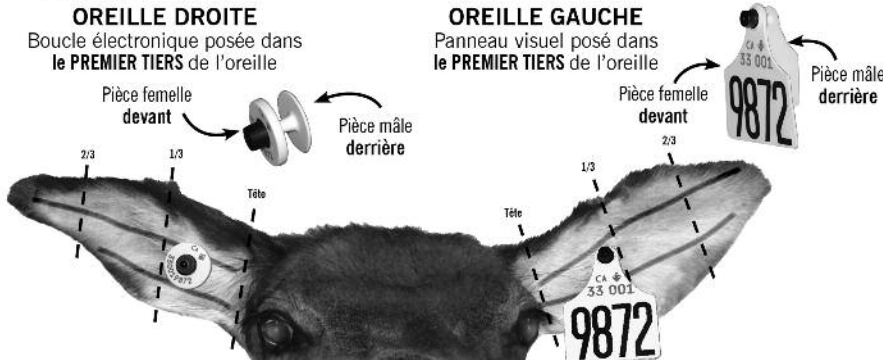
Pièce femelle devant

Pièce mâle derrière

OREILLE GAUCHE
Panneau visuel posé dans
le **PREMIER TIERS** de l'oreille

Pièce femelle devant

Pièce mâle derrière



NOTE

- Chaque boucle doit être posée entre les nervures de l'oreille.
- Utilisez la pince et l'adaptateur de couleur gris métallique pour les identifiants de format « petit cervidé et cerf de Virginie » et la pince rouge pour les identifiants de format « cerf rouge et wapiti ».
- Avant chaque pose, désinfectez le bout de la pince, l'identifiant et l'oreille, avec un produit qui ne contient aucun alcool.

2001
Agri-Traçabilité Québec
2011

IN-503, Mars 2011

ÉVÉNEMENTS – SALONS – FORMATIONS

ENTREPRISES RECHERCHÉES - SHOW GOURMAND À SAINT-GEORGES - 23 AVRIL 2011

L'IGA Extra de Saint-Georges présente le 23 avril prochain un show gourmand.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Pascale Beauregard, au numéro de téléphone suivant : **418 837-9008, poste 229 ou 418 265-4122.**

LE GRAND MARCHÉ BEAUCE-SARTIGAN EST EN RECRUTEMENT

Entreprises, soyez propriétaire d'une place d'affaires en devenant membre de la coopérative.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Chantale Gareau, au numéro suivant : **418 227-2149**

FORMATION SUR LE « MIND MAPPING »

Vos objectifs de performance sont élevés? La mémoire et le cerveau fonctionnent de façon associative et non linéaire. Le Mind mapping vous permet de mettre sur papier ce que vous avez en tête et de structurer la réflexion pour organiser l'action.

Région de Montréal : les 17-18 mai 2011, hôtel Sheraton Laval, 2440, Autoroute des Laurentides, Laval.

Région de Québec : les 7-8 juin 2011, Loews le Concorde, 1225, Cours de Général-de-Montcalm, à Québec. Pour réservation : **1 800 861-6618**

AUGMENTEZ VOTRE POPULARITÉ GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Formation du Centre de formation en administration et gestion opération qui pourrait vous aider à découvrir de nouveaux clients, à rehausser votre productivité, à recruter du personnel et à contrôler mieux votre image.

Date et lieu : du 11 au 13 mai 2011, au Gouverneurs, 1415 St-Hubert, Montréal.

Autre formation : les 7, 8, 9 juin 2011 au Loews le Concorde, Québec.

FORMATION : LEADERSHIP AU FÉMININ

Activité de formation organisée par le Centre de formation en administration et gestion opération. Cette formation vise à aider les femmes talentueuses à faire tomber les barrières et à devenir de véritables dirigeantes de haut niveau.

À Laval : 8 au 9 juin à l'Hôtel Sheraton Laval, 2440 Autoroute des Laurentides à Laval.

À Québec : 15 et 16 juin 2011 et 30 et 31 août 2011 à l'Hôtel Classique, 1200, avenue Germain des Prés.

FESTIVAL DU BÛCHEUX - SAINT-PAMPHILE - 27 ET 28 AOÛT 2011

Le Festival du Bûcheux est à la recherche d'entreprises désireuses de faire découvrir leurs produits.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Marlène Thibodeau, au numéro suivant : **418 356-5501** ou developpement.stpamphile@globetrotter.net

FÊTE DES MOISSONS EN BEAUCE - 10 ET 11 SEPTEMBRE 2011

Foire agroalimentaire et métiers traditionnels à Saint-Joseph-de-Beauce

Information et inscription : **418 397-4358, poste 240**

LES TROUVAILLES DE NOËL - SAINT-ROMUALD - 25 AU 27 NOVEMBRE 2011

80 kiosques d'exposition : Section métier d'art visuel et section agroalimentaire

Information et inscription : Rues principales Saint-Romuald, **418 834-3662**

info@ruesprincipalesaintromuald.com

COMMERCIALISATION

LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE 101

La tendance est au « local » : du producteur au consommateur. Les médias raffolent du concept de circuit court au point de passer sous silence que la grande majorité des achats alimentaires des Québécois se fait... en épicerie. Un enjeu de taille : l'accès aux tablettes des supermarchés. Il s'agit là d'une réalité partagée par les producteurs et les transformateurs québécois. La distribution alimentaire est-elle devenue le nouveau goulot d'étranglement de la filière? Voici une petite chronique sur les rouages de ce monde complexe.

De la terre, à la table... quelques détours!

Un aliment passe par de nombreuses mains et chacune d'elle exécute une fonction bien précise. Il arrive toutefois que certains intermédiaires soient éliminés, impliquant un ajout de tâches aux joueurs restants. On parlera alors de réseau de distribution court, moyen et long. Acheter des produits directement à la ferme est un exemple de circuit court alors qu'un circuit long implique tous les intermédiaires. Mais qui sont ces acteurs en amont de la filière? Le grossiste, le distributeur et le détaillant. Le grossiste est habituellement le premier acheteur des denrées à leur sortie de la ferme (fraîches

ou déjà transformées) ou en provenance du transformateur. Certains sont spécialisés (viandes, fruits et légumes), alors que d'autres parcourent des régions spécifiques. Certains livrent directement chez le détaillant et d'autres dans les centres de distribution des chaînes. Nos grands distributeurs s'apparentent davantage à des grossistes qui fournissent des magasins de détail et ils ont un contact direct avec le consommateur.

Il existe trois sortes de détaillants avec différents différents niveaux de décision pour les achats : l'indépendant, le franchisé et le corporatif. L'indépendant s'approvisionne directement auprès des fournisseurs (producteurs, transformateurs) et des grossistes. Pour le franchisé (propriétaire d'un magasin arborant une bannière), la relation entre les distributeurs et les détaillants s'accompagne généralement d'un pourcentage d'environ 90 % en achats bannière auprès du centre de distribution, assujetti aux ristournes et aux pénalités. Le corporatif (magasin de la bannière administrée par un gérant) doit s'approvisionner à son centre de distribution. Nos distributeurs ont donc un double rôle : grossiste et détaillant.

Source : L'Explorateur agricole, UPA

- ACHAT BANNIÈRE : approvisionnement du détaillant auprès de son distributeur
- ACHAT DIRECT : approvisionnement du détaillant auprès des fournisseurs ou grossistes
- CIRCUIT COURT : pas plus d'un intermédiaire entre le consommateur et le producteur.

LE PREMIER JOUEUR CANADIEN SE DIVERSIFIE!

Malgré sa stratégie « Bas prix de tous les jours » agressive et son approche très corporative et centralisée, Loblaw n'a pas tout à fait délaissé son réseau de magasins Provigo au Québec et elle annonçait en janvier 2010 la conversion prochaine de plus d'une vingtaine de magasins Provigo corporatifs en franchises de proximité. Elle précisait certains changements en matière d'approvisionnement, allégeant quelque peu l'importante restructuration entreprise en 2002 visant à centraliser les achats et les décisions de l'entreprise en Ontario. Autre stratégie, Loblaw se diversifie en offrant des produits financiers (assurances, hypothèques, cartes de crédit et cellulaires) ainsi que des vêtements par ses

magasins Joe Style Frais. Son programme fidélité s'appelle « Points PC ».

TRANSFORMATION

Carmen Creek, regroupement de mise en marché du bison de l'Ouest s'est classé en 67e place du palmarès du top 100 des transformateurs agroalimentaires canadiens dans le Food in Canada, septembre 2010. Quelques chiffres : Ventes annuelles de 17 M\$, dont 65 % va à l'exportation et leurs producteurs ont un cahier des charges.

Source : Annie Tessier, agente à la commercialisation, DREPA de l'UPA.

SAVIEZ-VOUS QUE...

RÉSEAU FUMIER

Il existe un réseau de partage et d'échange d'information concernant les fumiers et lisiers, les fosses de stockage et les offres de service en transport et en épandage? Dans le but de faciliter les échanges de fumiers et de lisiers au Québec, le site met à la disposition des intervenants en agriculture de toute la province un outil d'affichage des offres et des demandes de différents types de matière organique dans l'espoir d'aider les entreprises à respecter les normes du REA.

Information : <http://www.traitement.qc.ca/>

AgriSuccès est un magazine bimestriel qui a pour but d'aider les producteurs canadiens à améliorer leurs pratiques de gestion. Au fil des pages, vous trouverez des renseignements pratiques, des exemples concrets et des idées novatrices pour favoriser le développement et la croissance de votre exploitation.

Abonnement gratuit :

<http://www.fac-fcc.ca/fr/LearningCentre/journal/index.asp>

INSOLITE

CAPSULES VIDÉO : MANIPULER SES ANIMAUX SANS LES STRESSER

Après avoir suivi une formation sur la manipulation des vaches sans stress, madame Line Therrien en est devenue une adepte. Dans cette vidéo, on voit des veaux qui entrent pour la première fois de leur vie dans l'étable en peu de temps et d'efforts!

Voir la vidéo :

<http://www.lebulletin.com/elevage/line-therrien-manipule-ses-animaux-sans-les-stresser-30226>

PUBLICITÉS

Si vous désirez afficher une publicité, notez que la prochaine parution du Grands gibiers express est prévue le 18 juillet, la date de tombée étant le 1er juillet 2011. Pour les tarifs publicitaires, veuillez écrire une demande à Nathalie Dansereau, agente de promotion, par courriel à l'adresse suivante :

ndansereau@upa.qc.ca

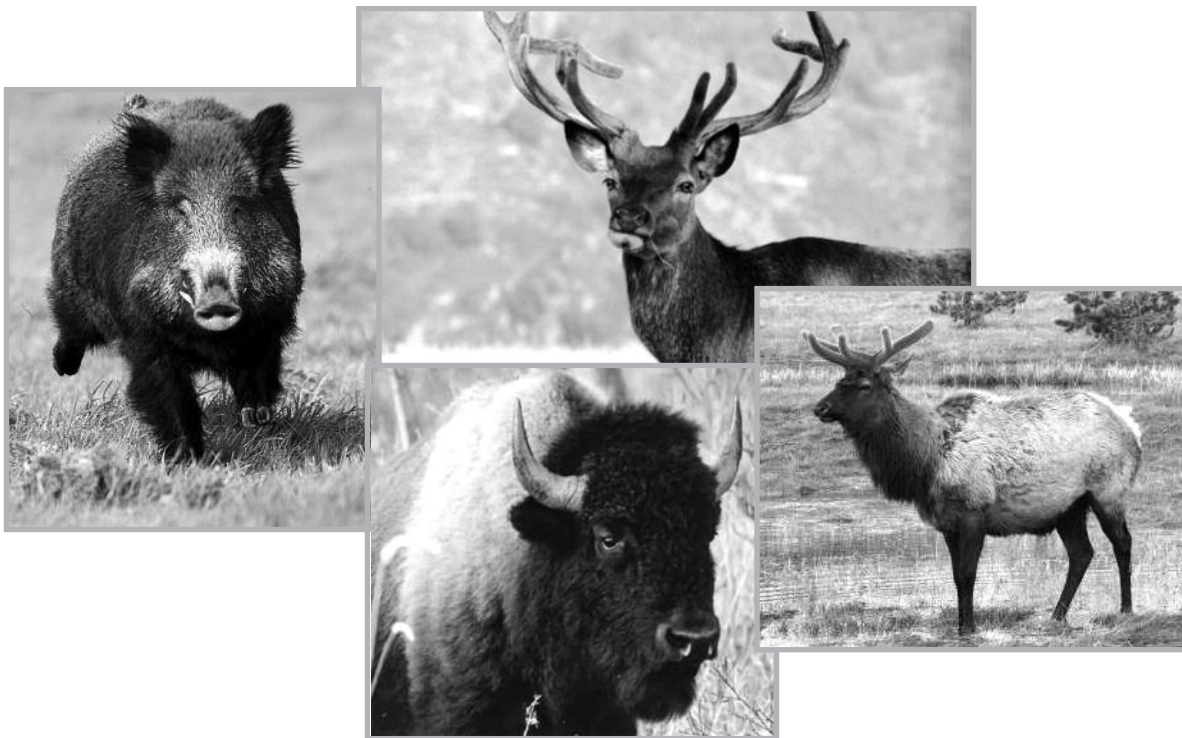
2001
Agri-Traçabilité Québec
2011 10 ANS

Nous ne pouvons célébrer cet anniversaire sans remercier et rendre hommage aux producteurs, partenaires et intervenants. Grâce à eux, chaque jour, nous pouvons réaliser notre mission avec succès et assurer un rayonnement tant au Canada qu'hors frontières.

Merci!



Nos Partenaires



FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS
DE GRANDS GIBIERS DU QUÉBEC

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
info@grandsgibiers.com | www.grandsgibiers.com

N' hésitez pas à communiquer
avec le personnel de soutien de la FEGGQ.

Armand Plourde, secrétaire général
☎ : 450 679-0540, poste 8462

France Pelletier, secrétaire
☎ : 450 679-0540, poste 8391

.....
Le bulletin Grands gibiers Express tente de fournir de l'information et des analyses exactes et utiles. Nous ne saurions être tenus responsables de toute action ou décision prise par le lecteur de ce bulletin. Ce bulletin est protégé par des droits d'auteur et est destiné à la seule utilisation de l'abonné. Il ne peut être reproduit ou transmis électroniquement à d'autres sociétés ou personnes, en totalité ou en partie, sans la permission écrite de la Fédération des grands gibiers du Québec.